



Abandonner son poste 1 semaine avant la fin

Par **Chlob**, le **26/04/2021** à **09:50**

Bonjour,rnrnA mon travail ça ne va plus du tout, je fais des crises d'angoisse mais je n'ose pas en parler à ma supérieure qui n'est pas du tout compréhensive. Mon contrat (CDD de remplacement comme agent d'entretien) se termine dans une semaine. Qu'est-ce que je risque si je ne me présente pas à partir de maintenant ? sachant que, dans tous les cas, je n'ai pas le droit aux chômage.rnrnMerci.

Par **AlainD67**, le **26/04/2021** à **15:40**

Bonjour,rnrnLe risque va de rien à licenciement pour faute grave. L'abandon de poste n'est jamais une bonne idée vu qu'on ne maîtrise pas la suite. Si vous êtes malade allez voir un médecin qui vous mettra en arrêt une semaine. Au moins vous terminez proprement votre CDD.

Par **Lag0**, le **26/04/2021** à **17:36**

Bonjour ALAIND67,rnrnLe licenciement n'existe pas pour un CDD...

Par **AlainD67**, le **26/04/2021** à **18:01**

J'ai bien précisé pour FAUTE GRAVE. L'abandon de poste est une faute grave qui permet à

l'employeur de licencier, même un salarié en CDD.

Par **Lag0**, le **26/04/2021** à **20:23**

Encore une fois le licenciement n'existe pas pour un cdd, on parle de rupture de contrat pour faute grave mais pas de licenciement...